

AVIS

Dossier d'Appel d'Offres National Simplifié

Signature d'un contrat de service pour le nettoyage des locaux du Centre National de Lutte Antiacridienne et Antiaviaire(CNLAA), à Nouakchott et à Akjoujt

Référence ou numéros sériel 01/CNLAA 2021

Objet : Contrat de nettoyage des locaux du CNLAA

Pièce N°1

Avis d'Appel d'Offres National Simplifié pour la signature d'un contrat de nettoyage des locaux du CNLAA

Le *Centre National de Lutte Antiacridienne et Antiaviaire*, lance le présent Appel d'Offres National Simplifié en vue de recruter un prestataire de service de nettoyage des locaux du CNLAA (siège administrative à Nouakchott, l'enceinte et les annexes en plus des locaux de la station de recherche d'Akjoujt), tel que spécifié et quantifié dans le cadre du Devis, Descriptif, Quantitatif et Estimatif (DDQE) figurant dans la troisième partie (pièce n° 3) du dossier.

1. Les prestataires intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les exigences demandées dans le dossier d'AONS et en les déposant sous plis fermé en deux exemplaires (un original et une copie auprès du Secrétaire de la CIAIS au CNLAA (à *Tensouilem* Nouakchott Tél : (+222) 46 57 00 00 au plus tard le Mercredi 21 Avril 2021 à 12h 00 heure locale. Avant cette date, le secrétaire de la CIAIS reçoit les plis tous les jours ouvrables de 08h 00 à 17h 00.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Président de la Commission Interne des Marchés du Centre National de Lutte Antiacridienne et Antiaviaire (CNLAA) : **Offre relative au nettoyage des locaux du CNLAA à Nouakchott et à Akjoujt** ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique par la Commission le Mercredi 21 Avril 2021 à 12h 30 heure locale. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
4. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir, par écrit, la Commission au plus tard le Lundi 19 Avril 2021.
5. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
 - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier ;
 - ii. Fournir les attestations administratives en cours de validé (import, travail, CNSS)
 - iii. Expérience justifiée du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires (avoir déjà exécuté au moins trois services similaires ;
 - iv. Avoir la capacité financière justifiée pour une période d'un an selon l'offre proposée ;

v. **La visite des lieux de travaux est obligatoire** (prendre contact avec la CIAIS).

6. La Commission,

- i. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et moins disant par rapport aux autres concurrents qui représentent le même niveau de qualité de service.
- ii. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

L'Ordonnateur

Signature

